

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

**SEANCE DU: 25 mai 2021** 

#### <u>Présent(e)s</u> :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN et Eddy SARTORI, Conseillers communaux;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

# 8.4 Objet: Finances - Dépenses minimes - Adhésion au système de cartes prépayées Belfius EasyCard

#### Le Conseil, en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et plus particulièrement les articles L1122-20, 1<sup>er</sup> alinéa, L1122-26, § 1<sup>er</sup> et L1122-30 et L1124-44;

Vu le Règlement Général de la Comptabilité Communale, et plus particulièrement l'article 31 §2 du RGCC 2008 ;

Vu la Circulaire ministérielle du 9 juillet 2020 traitant des directives pour l'établissement du budget 2021 à l'usage des communes de la Région wallonne et plus particulièrement le point relatif aux avances de fonds ;

Attendu que les divers services communaux, dans le cadre de leurs missions, doivent ponctuellement effectuer des menues dépenses qui, en raison de leur nature, nécessitent un paiement au comptant ;

Attendu que Belfius Banque propose des cartes prépayes sécurisées avec une gestion aisée depuis l'interface BelfiusWeb ;

Attendu que le Conseil Communal a pris connaissance des termes du contrat carde, des conditions spécifiques de fonctionnement et des frais applicables au produit choisit ;

Considérant le rapport de Mme Oana STOICA, employée comptable à la DSF;

Sur la proposition du Collège Communal;

Par ces motifs,

#### Décide à l'unanimité,

D'adhérer au système des cartes prépayées EasyCard de Belfius Banque SA,

### Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE PRESIDENT,

R. GOSSIAUX

P. RASQUIN

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

R. GOSSIAUX

C. EERDEKENS